



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES  
SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

---

---

Monsieur Olivier AMRANE  
Président du Conseil départemental  
De l'Ardèche  
Hôtel du Département  
Quartier La Chaumette  
BP 737-07007 Privas cedex  
Privas le 16 Août 2021

Objet : Gestion crise sanitaire.

Monsieur le Président,

L'ensemble du personnel a reçu une information par email provenant de la Direction des ressources humaines concernant la loi relative à la gestion de la crise sanitaire. Un appel téléphonique à notre attention en date du 5 août avec dépôt d'un message nous indique que cette gestion devrait être abordée lors d'une prochaine réunion traitant l'hygiène et la sécurité. Hors nous n'avons eu aucune information provenant de la Vice-Présidente en charge des ressources humaines.

Cela nous conduit à vous faire part de notre étonnement sur la communication qui vient d'être faite et de la foire aux questions qui se sont multipliées sur le sujet. La période actuelle y compris en saison estivale alimente les inquiétudes et mobilise les énergies dans notre collectivité tout comme dans notre pays.

Aussi, face à une situation sans précédent à propos de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire instaurant le Pass et l'obligation vaccinale pour certains agents publics nous conduit à rappeler, Monsieur le Président, qu'il est indispensable de réunir le CHSCT pour que l'ensemble des opérations fasse l'objet d'un débat et d'un avis. De plus, nous constatons que des courriers parviennent à des agents afin de répondre à une convocation médicale à caractère obligatoire, en vue d'une visite de surveillance supplémentaire. Là aussi le minimum d'échanges avec les différents acteurs de la collectivité n'a pas été la priorité...

**FORCE OUVRIERE** rejette et condamne les propositions de sanctions et suspensions envers des agents publics, telles qu'indiquées dans cette loi. Nous continuons à privilégier la pédagogie en lieux et place de sanctions tout en respectant les choix individuels de chaque agent.

Monsieur le Président, dans l'attente d'une réponse et de la suite que vous donnerez, recevez nos respectueuses et très cordiales salutations.

Jean-Claude ESCALIER  
Secrétaire Général Force Ouvrière  
Des Personnels du Département de l'Ardèche.